

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 24 janvier 2022,

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 JANVIER 2022

A Nantes, un projet de lieu culturel dans l'ancienne caserne Mellinet et des aides d'urgence COVID pour les artistes plasticiennes et plasticiens



A Nantes, « cité des artistes », la culture est placée au cœur des enjeux de transitions et de politique publique. Les objectifs du mandat 2020-2026 sont de garantir la présence et la diversité des artistes sur le territoire, tout en favorisant la rencontre avec les habitantes et habitants avec des ressources culturelles de proximité et des pratiques mobiles dans toute la ville. C'est dans ce contexte que la Ville de Nantes a imaginé, en lien avec des structures culturelles investies, un projet de friche artistique au sein de l'ancienne caserne Mellinet, bâtiment conservé de 2300m². Ce projet

sera soumis au vote du Conseil municipal du 28 janvier 2022. Par ailleurs, sera également proposée au vote du Conseil municipal une aide de 150 000€, au titre du Plan de soutien exceptionnel au secteur culturel lié à la crise sanitaire. Celle-ci sera accordée aux artistes plasticiens et plasticiennes pour l'année 2022.

Le projet de friche Mellinet : un lieu culturel de proximité et à la croisée des arts, dans le quartier Saint-Donatien/Malakoff

Ce projet est initié et travaillé depuis 2017 pour répondre d'une part au besoin de l'aménagement urbain de la ZAC Mellinet, bâtiment de casernement conservé de plus de 2000m², et d'autre part pour créer un équipement public culturel transdisciplinaire, de création, de diffusion et de pratiques artistiques et culturelles, réunissant professionnels et amateurs.

Un lieu pour « l'art » et pour « vivre ensemble »

Ce projet vise à augmenter les espaces de création culturelle au sein d'un bâtiment transformé en lieu de création et de diffusion artistiques innovant pour des artistes aux compétences et pratiques diverses. Il s'agit à la fois de créer une nouvelle identité sur ce site, un espace de convivialité « tiers-lieux » avec des expérimentations artistiques uniques ouvertes aux habitantes et habitants (actuels et à venir) du quartier, mais aussi de Nantes et sa métropole.

Ce projet s'inscrit dans les priorités du nouveau mandat : « Fabrique de la ville dialoguée » (usages et transitions, faire ensemble pour demain), et « Nantes, cité des artistes ». Plus globalement, il implique :

- une mobilisation des acteurs artistiques et culturels émergents dans une démarche de développement et de renouvellement de la scène artistique nantaise ;
- des moyens pour créer un nouveau territoire de l'art, dynamique et foisonnant ;
- des expérimentations de nouvelles formes de médiations ;
- un accueil des pratiques artistiques amateurs ;
- la création de liens avec les habitantes et habitants (actuels et futurs) du quartier ;
- la lutte contre les inégalités d'accès des citoyens à la culture.

Le programme de l'équipement :

- un restaurant/bar « tiers-lieux » ;

Fiche presse

- un espace de diffusion (petite salle modulable de 250 places) ;
- des espaces d'expérimentation et des ateliers de création et de pratiques (vidéo, plastique, musique..) ;
- des bureaux ;
- des espaces de résidences artistiques (transdisciplinaires) ;
- des studios de danse ;
- des locaux techniques et mise aux normes du bâtiment, puisqu'il s'agit d'un établissement recevant du public (ascenseur...).

L'enveloppe financière prévisionnelle pour cette opération est estimée à 6 898 100 € HT, soit 8 277 720 € TTC. Un maître d'œuvre externe sera désigné par la Ville de Nantes, pour recourir aux prestations de cette opération.

Le choix de l'ancienne Caserne Mellinet

Située sur le quartier Saint-Donation/Malakoff, l'ancienne caserne Mellinet est un site de 13,5 hectares, fermé depuis des années aux habitants. Le lieu s'inscrit dans le cadre de la création d'un nouveau quartier d'ici 2030 avec 1700 logements dont 35% de logement sociaux et 35% en accession abordable, des espaces d'activités et de nouveaux équipements publics. Les enjeux de ce nouveau quartier sont d'accueillir à la fois une large mixité sociale, des activités économiques, artisanales et tertiaires, s'ouvrir sur les habitants du grand quartier, et créer des équipements de proximité rayonnant sur l'ensemble de la ville. C'est dans ce contexte que la naissance d'une friche pour l'imagination artistique et citoyenne a été imaginée. Véritable lieu d'intelligence et de culture, le projet laissera une trace ouverte d'un patrimoine longtemps clos. Cette réhabilitation permet en effet de conserver un bâtiment historique tout en réinventant un lieu de vie pour les habitants, avec une vie culturelle de proximité, au sein du futur quartier.



Un projet co-construit avec des acteurs impliqués

La Ville de Nantes a réuni un groupe de travail composé de différentes structures associatives et services municipaux, qui se sont investis pour façonner et inventer ce projet. Un programme et un projet d'équipement ont été co-construits pour la « Friche » Mellinet, dont le nom sera ultérieurement amené à évoluer.

Trois structures ont été retenues pour être les pionniers de cet équipement, de par leur capacité à travailler en collectif, à innover et à développer leurs projets, à couvrir les besoins du territoire dans une dynamique collective. Ils ont travaillé de concert avec la Ville de Nantes pour écrire le programme architectural et technique de ce projet :

- **Intervention expérimentation** : l'association est installée aux ateliers de Bitche depuis sa création en 2012.
- **La compagnie ORO de Loïc Touzé**, danseur de stature nationale, chorégraphe et pédagogue, qui développe son activité à Nantes depuis 2010 et qui dirige aujourd'hui un projet de résidence et de diffusion à Honolulu autour de la danse contemporaine ;
- **L'association Luccini Production** qui rassemble Philémon, les Misfits et les Rookies. La structure organise, depuis 2010, des ateliers et des projets ponctuels associant la danse hip hop et l'image.

Une réhabilitation patrimoniale et énergétique

Le programme des travaux visera à intervenir en valorisant au maximum les structures et matériaux déjà existants. Les nouveaux matériaux mis en place devront permettre d'atteindre au minimum le niveau 1 du label bio-sourcé et il sera demandé à la maîtrise d'œuvre d'étudier l'atteinte du niveau 2. En amont des travaux, le projet fera l'objet d'une étude « récupération et recyclage des matériaux existants ». Pour l'exploitation des lieux, une démarche sera envisagée avec les futurs utilisateurs en vue d'un usage environnemental vertueux (économie d'énergie, gestion des déchets ...).

Concernant l'aspect énergétique du projet, outre le fait que le bâtiment existant sera relié au réseau de chauffage urbain desservant la ZAC, l'objectif sera d'atteindre une enveloppe thermique performante, avec l'étiquette énergétique « A ».

En 2022, une aide exceptionnelle de plus de 150 000€ pour 110 artistes plasticiennes et plasticiens



Dans le cadre de son plan d'urgence au secteur culturel, adopté en février 2021, la Ville de Nantes a lancé en septembre 2021 un fonds de soutien exceptionnel de **150 000€** à destination des artistes plasticiennes et plasticiens les plus fragilisés par la crise sanitaire du Covid-19.

L'objectif de ce fonds était de répondre à la situation spécifique de ces artistes dont les conditions sont souvent les plus précaires du fait de l'absence de statut et de régime réellement dédié. Du fait de la crise sanitaire, la plupart des artistes ont souffert d'un arrêt de leurs activités et donc d'une baisse significative de leurs revenus (absence d'expositions et d'accès à un atelier, manque de visibilité professionnelle...). Soucieuse de garantir l'accès à la vie culturelle au sein de son territoire, la Ville de Nantes a créé ce dispositif d'aides en lien avec les organisations professionnelles dédiées aux arts visuels. Un dossier de demande d'aide et un formulaire en ligne ont permis aux artistes de décrire l'impact de la crise sur leurs activités.

Au total, 110 demandes d'artistes ont été formulées. Il a donc été proposé l'attribution d'une bourse de 1 375€ par lauréat et lauréate, au titre de l'année 2022, pour un montant global de 149 875€.